

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE DE BAYONNE

Vendredi 27 novembre 2020, 15h00

Roquetaillade, villégiature du XIXe siècle. Restaurer et vivre un monument historique du temps de Viollet-le-Duc

Viviane Delpech, Chercheur – Projet FEDER T CV-PYR

Propriété de la même lignée depuis sa construction en 1306, le château de Roquetaillade figure sur la première liste des Monuments Historiques établie par Prosper Mérimée en 1840. Une vingtaine d'années plus tard, Hippolyte et Geneviève de Mauvesin décident de le restaurer pour en faire une demeure de villégiature en ces temps où les séjours de plaisance à la campagne, sur le littoral ou dans les stations thermales sont forts à la mode au sein des élites sociales. Pour ce couple influencé par le romantisme ambiant et attaché à l'histoire nationale, nul autre que Viollet-le-Duc n'est mieux qualifié pour mener à bien ce chantier associant les contraintes de la restauration d'un monument historique - selon la doctrine en cours de construction - et les attendus du mode de vie et du confort moderne. Épaulé par son fidèle disciple Edmond Duthoit, féru d'orientalisme, le chef de file du mouvement néogothique et de l'école diocésaine a carte blanche pour mettre en oeuvre ses théories de la restauration et sa vision d'un art de bâtir innovant perpétuant les savoir-faire du Moyen Age national. Au-delà de la somptueuse réalisation éclectique de ce tandem, tout à la fois château d'apparat, témoignage historique et havre de paix romantique, cette conférence interrogera fondamentalement les principes de la restauration patrimoniale au moment de leur élaboration et la façon dont ils furent conciliés avec la création architecturale, alors au cœur d'intenses débats visant à définir une architecture moderne et identitaire. Au regard de l'inquiétante actualité du patrimoine, et des spéculations parfois insensées sur la restauration de Notre Dame de Paris, le cas « exemplaire » de Roquetaillade mettra en exergue la délicate mais inhérente et, ici, subtile alliance du passé et du présent dans la conservation du patrimoine monumental.